

FOCUS

CENTRE COMMERCIAL À WANZE ? : ECOLO VOUS CONSULTE SUR WWW.WANZE2018.BE

Dans le cadre de l'aménagement du centre de Wanze voulu par la commune, une demande de permis a été déposée en vue de construire un centre commercial chaussée de Wavre (à côté du Delhaize). Il s'agit d'un projet de 7500m² ! Pour Ecolo-Wanze, ce projet pose plusieurs questions : quid de l'impact sur la mobilité, la commune a-t-elle vraiment besoin de ce projet ? Sur cette question cruciale pour l'avenir de la commune et alors qu'une enquête publique sera organisée par la commune à partir du 29 janvier (durant 30 jours), Ecolo-Wanze souhaite vous consulter à travers un sondage sur le site www.wanze2018.be. Les résultats seront débattus lors d'une conférence-débat le 6 mars prochain 20h salle Jacques Brel (lieu à confirmer).

Au mois de juillet dernier, la presse nous a informé du dépôt d'une demande de permis visant la construction d'un **complexe commercial de 7500m²** chaussée de Wavre, à côté du Delhaize. Les articles de presse ont alors donné la parole au promoteur (Pascal Delfosse) qui a confirmé son intention. Plusieurs chaînes de magasins seraient intéressées dont Trafic et Poils et Plumes.

Interrogé plusieurs fois par nos conseillers communaux, le Collège a confirmé le dépôt de la demande de permis et rappelé son soutien au développement des commerces à cet endroit proche du centre de Wanze. Le développement du commerce fait partie du plan communal d'aménagement de la zone voulu et développé par la commune depuis 15 ans.

Pour Ecolo-Wanze, il y a pourtant matière à la prudence et à s'interroger sur l'opportunité du projet ainsi que sur ses conséquences.

D'une part, se pose le problème de la mobilité. Le centre de Wanze fait l'objet d'un important développement voulu par l'autorité. Cela ne manque pas d'impacter la mobilité et de provoquer des ralentissements parfois conséquents à certaines heures de la journée. Dans ce contexte, vouloir attirer une clientèle non wanzoise via un complexe de grandes enseignes nous semble peu opportun. Nous serons particulièrement vigilant sur ces questions.

D'autre part, pour logique qu'elle ait pu être, la vision du

développement commercial du centre de Wanze voulu par la majorité précède l'établissement d'un grand complexe commercial à Ben-Ahin. Sur le plan économique, cet espace (Shopping Mosan) a certes créé de l'activité mais a également affaibli le petit commerce du centre de Huy. Les Wanzois ont-ils par ailleurs besoin de magasins de chaîne de type Trafic ou Poils et Plumes qui proposent des services déjà existants dans la région ?

Selon les dernières informations, l'enquête publique sera lancée pour une période 30 jours à partir du 29 janvier. Le dossier doit donc être consultable à la commune. Ensuite, la commune rendra officiellement son avis et c'est la région qui délivrera, ou pas, le permis. Mais pour Ecolo, il est fondamental que la commune investigue, tente d'orienter et organise une participation forte.

Au-delà des procédures légales imposées, il nous semble que c'est le visage de la commune de demain qui est en jeu. Quelle que soit l'opinion de chacun, **il est important pour Ecolo-Wanze que les Wanzois puissent, dans une logique participative, donner largement leurs avis.**

Avez-vous des craintes par rapport à ce projet ou estimez-vous qu'il s'agit d'une opportunité pour la commune ? Quels types de commerces serait-il pertinent d'implanter ? Quel projet mener à la place d'un centre commercial ? Autant de questions que nous vous posons sur le site www.wanze2018.be. Le questionnaire est également disponible par écrit sur demande. Nous déposerons les conclusions de ce sondage dans le cadre de l'enquête publique afin qu'une réponse y soit apportée.

Les résultats de cette consultation seront débattus avec un panel d'invités le 6 mars prochain à 20h à la salle Jacques Brel (à confirmer).

Vous l'aurez noté, les écologistes wanzois ont leurs craintes et leurs doutes par rapport à ce projet commercial. Néanmoins, l'enjeu premier est celui de la participation face à ces questions, deux préalables afin de **construire ensemble la commune de demain.**



L'espace visé par la demande de permis. (C) W. Lambion